

A VANDYCK donne lecture du texte suivant :

A VANDYCK geeft lezing van de volgende tekst:

Comme vous le savez, la commune compte de nombreuses pistes de pétanque et nous pouvons dire qu'il y en a dans chaque quartier.

Cependant nombreux sont les habitants qui s'adonnent à cette activité mais déplorent l'état actuel de celles-ci.

Sachant que les beaux jours arrivent à grands pas, mes questions sont les suivantes :

- 1) Pouvez-vous me dire si un « mapping-tableau » concernant l'état des pistes de pétanque existe ? Si oui, quand a-t-il été mis à jour ? Si non, pourquoi ?
- 2) Quand est-il prévu d'entretenir l'ensemble des pistes ? Si non, quelles sont les pistes qui seront entretenues dans le mois à venir ?
- 3) Si des critères sur l'état des pistes existent, lesquels sont-ils ? Si non, pourquoi ?
- 4) Quel service s'occupe de l'entretien des pistes de pétanque ? Sont-ils formés à respecter certains critères de qualité pour la remise en état ?

Monsieur l'Echevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

De heer schepen NEUZY geeft lezing van het volgende antwoord:

Nous disposons d'une liste de pistes de pétanque sous gestion communale. Celle-ci reprend actuellement 57 pistes. La mise à jour de cette liste date de décembre 2020 et sera remise à jour sous peu. En effet, certaines pistes ont été récemment supprimées par la Région, comme celles qui étaient situées au coin des rues Théo Verbeeck et René Henry. Cette liste ne reprend pas de critère spécifique, et gagnerait donc à être améliorée.

En général, l'entretien se fait avant les grandes vacances, mais nous devons avouer que l'année passée, cela s'est fait avec un décalage (de juin à août) en raison du confinement. Pour cette année, l'entretien des pistes de pétanque dans le « Parc du Scherdemael » et au métro « Aumale » a déjà été réalisé.

Les entretiens ne sont pas spécialement faits selon un planning, plutôt sur constat d'agents communaux ou des signalements des usagers.

L'entretien des pistes de pétanque se fait soit par le service « Travaux Publics », soit par la « Régie des Quartiers », soit ensemble. Ce sont les mêmes agents qui ont aménagé les terrains qui les entretiennent, on peut en déduire qu'ils sont aptes à le faire, mais si vous êtes spécialiste en la matière ou qu'il y a certains aspects à respecter, nous sommes à votre disposition pour améliorer la manière de les entretenir.

Par ailleurs, nous avons constitué un groupe de travail en collaboration avec le service « Sports » pour réfléchir à l'avenir et à une gestion plus pro-active de ces pistes. Un travail est en cours pour déterminer quelles pistes sont utilisées ou non et décider de leur avenir via une démarche participative avec les habitants.

A. VANDYCK comprend bien qu'il n'y a, à ce jour, aucun critère de qualité exigé, et que c'est plus sur déclaration des habitants ou des agents communaux. Il serait donc bien de mettre à disposition le numéro de téléphone, non seulement pour contacter la Commune pour les déchets mais aussi pour demander la réhabilitation de certaines pistes de pétanque. Il espère que les conseillers seront informés de ce qui aura été décidé et de

quelle manière la Commune mettre ce projet à disposition des habitants et des comités de quartier.